

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE GROUPE ELECTRIQUE »

Siège Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire, Lot 4172,  
Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GROUPE ELECTRIQUE »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Ingénierie & services en électricité, réseau HTA/BTA ;
- Equipement de poste ;
- Automatisation industrielle ;
- Maintenance industrielle ;
- Génie civil, Travaux publics ;
- Fournitures des équipements électriques et industriels ;
- Tout travaux d'électricité ;
- Connexion réseau HT ;
- Réparation de cellule et transfo ;
- Construction de poste

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire, Lot 4172,  
Ilot 332

Dirigeant(s) M TRA BI IRIE ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01223 du 28/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06192/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

